

nois royaux, une « isle », située au-dessous du port de Chantois, près la rive de la Loire. L'acte de vente lui concédait aussi la directe seigneurie sur tout le tènement compris entre le fleuve et le ruisseau de Cureirys. Une concession semblable « de tous droits usagers et coutumiers, lui était faite, par Philippe de Baignaux, sur le tènement de la Goutte, paroisse de Cordelle, le mercredi après le dimanche *Reminiscere*, 1306 ».

Guillaume mourut l'année suivante ; son fils aîné hérita de tous ses biens.

Guillaume III, sergent d'armes royal, s'efforça, comme ses ancêtres, d'accroître la grandeur et la richesse de sa maison. Le 20 janvier 1310, il acquérait de Jean Deville, paroissien de Cordelle, pour 55 sols bon viennois, deux terres, l'une située « près le chemin par où l'on va de Condailly à Cordelle, l'autre, sise en Riverie, près du fleuve de Loire et trois jours plus tard il achetait à Perrand Trotier, de Saint-Priest-la-Roche, une pièce de terre près du chemin par où l'on va du Verdier à Condailly. Au mois d'août de cette même année, il obtenait par donation un pré sis dans la prairie de Cordelle la Vieille, appelé le grand Pré, touchant à la maison des héritiers de Catherine du Port et au chemin par où l'on va de Cordelle le Bourg à la maison de Pierre Robert, avec deux essarts (1) dits de Sorbers et de Boet (2) ».

---

(1) *Essarts*, terre depuis longtemps en friche et remplie de broussailles.

(2) Mars 1311, Jean, fils de feu Hugonin del Verney, clerc, et Marguerite de Fay, sa femme, demeurant à Saint-Sulpice-les-Villerest, vendent à Guillaume du Verdier, damoiseau, seigneur de Cordelle, pour le prix de 6 livres bons tournois, un pré dit « Atrace », et une pièce de terre contiguë, dite le Pas-de-Vigne, tenant aux terres que ledit acheteur a acquises de Roland Gros, damoiseau.